



Variétés de barres phosphorescentes

Une collection qui a la cote !

Les timbres français actuels ont un secret que peu d'usagers connaissent : tous ou presque possèdent une ou deux barres phosphorescentes quasi indétectables à l'œil nu (mais parfaitement visibles sous la lumière d'une lampe à ultraviolets). Sur un plan technique, ces barres ont une fonction bien précise : celle de faciliter le traitement automatisé du courrier. Mais sur un plan philatélique, elles ont également un tout autre intérêt : celui d'être à l'origine de très nombreuses variétés (maculations ; barres absentes, à cheval ou brisées, etc.) qui peuvent multiplier jusqu'à plus de 100 ou 1 000 la valeur des timbres concernés... Zoom sur une collection particulièrement ludique, qui transforme parfois les philatélistes en véritables chasseurs de trésor.

Petite histoire des timbres avec barres phosphorescentes, des années 50 à nos jours

Les timbres avec bandes phosphorescentes sont nés, en France, avec un objectif principal : permettre le tri automatique du courrier par des machines et, notamment, la différenciation par celles-ci des plis postés au tarif urgent de ceux postés au tarif non urgent. Après une période de gestation relativement longue (de 1959 à 1969) et une période de tests grandeur nature (à Clermont-Fer-

rand, en 1970-71), c'est finalement à partir de 1972 que le système est définitivement adopté. Et en 1977 qu'est instaurée la règle concernant le nombre de barres qui, sauf exception, prévaut encore aujourd'hui : les timbres pour courrier non urgent ne disposent que d'une seule barre, tandis que les timbres pour courrier urgent en comportent deux, l'une à gauche et l'une à droite.

Chronologie

De 1959 à 69 : La Poste expérimente

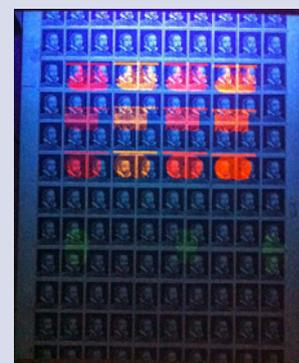
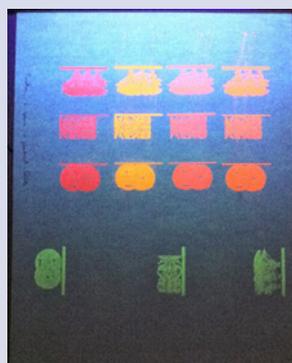
De nombreux essais de timbres phosphorescents sont réalisés, concernant différents types de papier, d'encre et d'aspect. A cette fin, sont utilisées des vignettes expérimentales (au type Palissy, notamment) dédiées à cet usage et non commercialisées. Il n'en subsiste aujourd'hui que peu d'exemplaires, très recherchés par les spécialistes.



Essai d'impression phosphorescente sur vignettes Palissy (en haut à la lumière naturelle, en bas sous lampe U. V.)



Cet essai est de toute évidence insatisfaisant car l'encre phosphorescente a produit une réaction chimique qui a attaqué l'encre des vignettes !



Feuille vierge et feuille Palissy avec différents essais de couleur et motifs phosphorescents (sous lampe U. V.)

Essai particulièrement spectaculaire, avec motifs voilier, sculpture et pièces de monnaie

13 janvier 1969

La réglementation instaurant deux tarifs d'acheminement pour le courrier (urgent et non-urgent) entre en vigueur. Face au surcroît de travail occasionné pour les agents de la Poste, l'implémentation d'un procédé de tri automatique devient impérative !

1er trimestre 1970

La première machine automatique de tri du courrier est mise en service à Clermont-Ferrand Gare.

Il s'agit d'une véritable prouesse technologique car, grâce à la détection des barres phosphorescentes, la machine parvient non seulement à séparer les plis urgents des plis non urgents, mais aussi à repositionner les lettres pour mieux les oblitérer ! En parallèle, sont mis en vente dans le Puy de Dôme les trois premiers timbres d'usage courant français avec barres phosphorescentes : les 30c. et le 40c. Marianne de Cheffer et le 10 c. Blason de Troyes (les quantités émises ayant été importantes, ils n'ont pas aujourd'hui de valeur particulière).





1972

Les timbres d'usage courant avec barres phosphorescentes sont progressivement généralisés à l'ensemble des départements français.

1977

Émission de la série courante « Sabine de Gandon ». A partir de cette date, presque tous les timbres d'usage courant sont émis avec une ou deux barres phosphorescentes. Pour faciliter leur détection, celles-ci sont désormais imprimées sur les marges latérales blanches des timbres. Leur taille est réduite de moitié, passant de 3.00 mm à 1.5 mm.



1984

Émission du premier timbre commémoratif avec barres phosphorescentes, à l'occasion de la commémoration du 450e anniversaire du 1er voyage de Jacques Cartier au Canada.



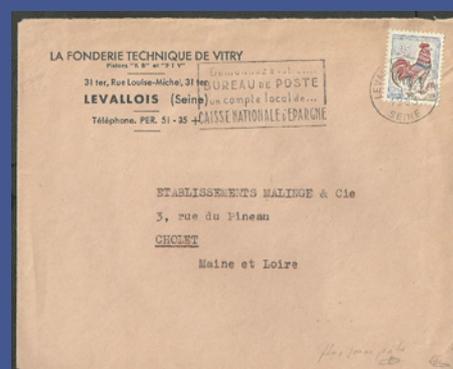
2002

La présence de bandes phosphorescentes se généralise, sur la plupart des timbres commémoratifs français.

Le cas particulier du « coq fluo »... ou quand un coq devient une poule aux œufs d'or :

En 1962, la Poste réalise deux essais d'impression de timbres sur papier fluorescent. Jusque -là, rien d'extraordinaire, sauf qu'au lieu d'utiliser des vignettes expérimentales (cf. ci-dessus), elle utilise le timbre courant de l'époque (le 25c. Coq de Decaris) et qu'au lieu de détruire ces essais, elle les écoule en bureaux de poste... sans en avertir qui que ce soit. Résultat : la plupart d'entre eux passent inaperçus et sont utilisés sur courrier, puis détruits. Ce n'est que quelques mois plus tard que des philatélistes découvrent le pot aux roses : le « coq fluo » devient alors, à l'état neuf, une des valeurs vedettes des timbres modernes de France. Le catalogue Maury 2016 affiche ainsi une cote de 1 300 euros pour le type I (sur papier fluorescent jaune pâle) et de 1 100 euros pour le type II (le plus connu, sur papier fluorescent jaune d'or aux U.V.), contre 0,20 € pour le timbre courant.

A noter : il est probable qu'un certain nombre de « coqs fluos » dorment actuellement dans les collections de philatélistes, voire même dans des stocks de négociants ne se sachant pas en être les heureux propriétaires. Ainsi, il y a quelques années, un marchand de la rue Drouot s'est étonné que le même client lui achète successivement des dizaines d'années complètes 1962. Après vérification, il s'est aperçu qu'il détaillait dans celles-ci non pas des 25c. Coq de Decaris ordinaires, mais des « coqs fluo » qu'il n'avait pas pris la peine de passer préalablement à la lampe U. V. ! Son client avait trouvé la bonne affaire....



De haut en bas

Coin daté du type I (sur papier fluorescent jaune pâle), sous lampe U.V.

Exemplaire oblitéré du type I sur lettre de 1963 (cote Maury 2016 : 150 €).

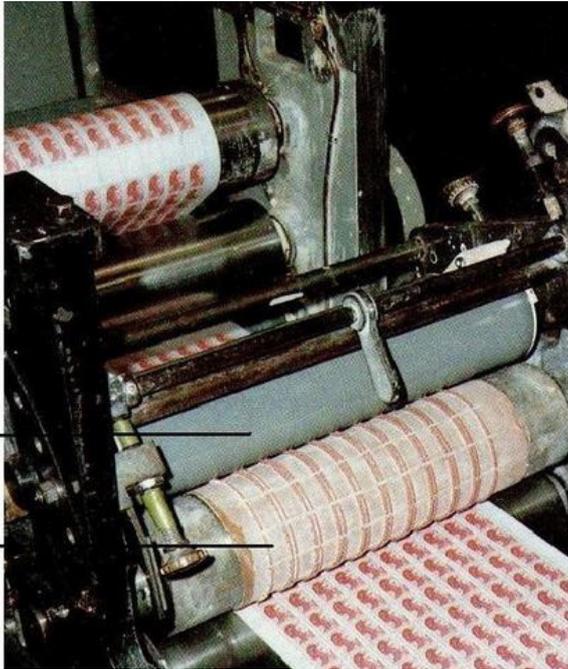
Les variétés « reines » de la collection : les timbres sans barres phosphorescentes (ou « sans Pho »)

Parmi les différentes variétés pouvant affecter un timbre phosphorescent, les omissions de barres constituent les plus recherchées : il s'agit en effet d'erreurs « spectaculaires » (l'équivalent d'une absence de couleur). De plus, certaines ne sont connues qu'à quelques exemplaires à l'état neuf et constituent donc de véritables raretés. A noter que de nombreuses découvertes restent sans doute à faire, la majorité des timbres émis avec bandes phosphorescentes n'étant pas (encore) connus à ce jour « sans Pho ». Peut-être les découvrirez-vous ?

Tableau récapitulatif (sur la période 1970-2010)

Timbres émis avec barres « pho » classés par types	% connus avec la variété « sans barres »
Timbres d'usage courant	40%
- dont issus de feuilles	51%
- dont issus de carnets	23%
Timbres commémoratifs	8%
Total	25%

On remarque le très faible pourcentage (8 %) des commémoratifs connus avec la variété « sans barres ». Cela s'explique par le fait qu'ils soient imprimés en quantités relativement faibles par rapport aux timbres d'usage courant, ce qui diminue statistiquement le risque d'erreurs d'impression.



Cylindre d'encreage (sur lequel se trouve l'encre phosphorescente)

Manchon (qui applique l'encre phosphorescente sur la feuille de timbres)

Sur un plan technique, un timbre sans barres phosphorescentes peut résulter de trois dysfonctionnements principaux, à savoir :

- d'une absence de passage sous l'outil ("manchon") imprimant les barres phosphorescentes, suite à un "débrayage" de ce dernier ;
- d'un décalage latéral et/ou vertical de ce manchon.
- ou encore d'un défaut d'encreage de celui-ci.

Impression en typographie de barres phosphorescentes sur des feuilles de Libertés de Gandon

Exemples de variétés (sous lampe U. V.) :



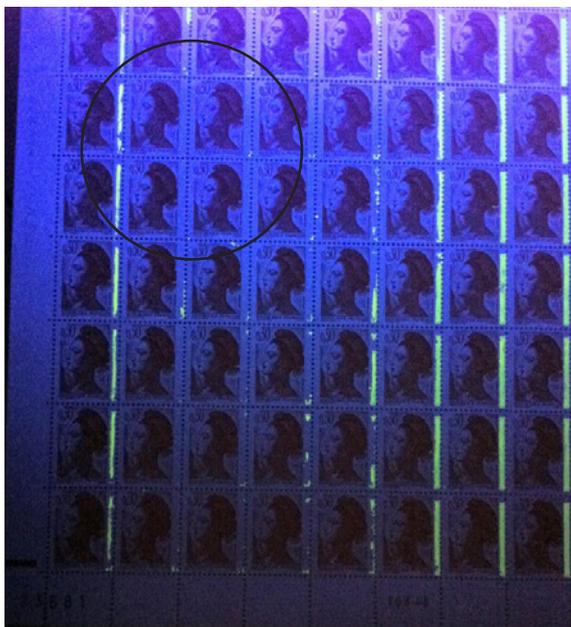
Paire verticale de Libertés de Gandon « sans Pho », en raison d'un décalage des barres phosphorescentes vers la droite.

On constate également la présence, en raison du décalage, de barres phosphorescentes dans la marge droite de la feuille.

Feuilles de Marianne de Luquet.

Concernant les Marianne de Luquet (en haut), les 2 timbres de la colonne de droite sont à considérer comme « sans Pho ». Les autres sont avec barres dégradées (ou « rémanents »).





Feuilles de Marianne de Gandon avec défauts d'encrage phosphorescent.

Concernant les Libertés de Gandon (en bas), les 4 timbres entourés sont à considérer comme « sans Pho ». Les autres sont avec barres partielles.

Les autres variétés phosphorescentes : un excellent point d'entrée dans la collection

Au-delà des timbres « sans Pho », il existe de nombreuses autres phosphorescentes qui ne sont pas à négliger, bien au contraire. D'une part, parce qu'elles peuvent être à la fois spectaculaires et peu onéreuses. D'autre part parce que la plupart d'entre elles sont difficiles, voire impossibles à falsifier, et qu'elles constituent donc un terrain sans danger pour les collectionneurs débutants.

Citons notamment :

- les **barres phosphorescentes à cheval**, suite à un décalage vertical ou horizontal du « manchon » imprimant les bandes « pho ».
- les **cassures**, qui sont liées à une détérioration du manchon d'impression.
- les **maculations phosphorescentes**, qui peuvent recouvrir tout ou partie d'un timbre et qui sont souvent causées par un trop-plein d'encre tombé sur la feuille à imprimer.
- les **erreurs de barres** (une barre au lieu de deux barres, une barre à gauche liée au lieu de deux barres, etc.) liées à un mauvais positionnement du manchon ou de l'utilisation d'un manchon destiné à un autre timbre.



En haut

Marianne de Luquet avec barres phosphorescentes à cheval

En bas

Marianne de Luquet avec cassure sur les barres des cases 99 et 100



Ci-contre

Carnet de Mariannes de Ciappa et Kawena avec importante maculation phosphorescente



Ci-contre

Mariannes de Luquet 0,02 € brun-noir avec 2 bandes phosphorescentes au lieu d'une barre phosphorescente à droite.

Cette erreur a affecté uniquement le tirage du 4 juillet 2003.



Conseils pour bien débuter (ou poursuivre) une collection :

- **Equipez-vous du matériel adéquat** : les lampes U. V. (ou lampes de Wood) à pile proposées sur le marché ne suffisent pas, pour la plupart, à détecter les timbres rémanents. Préférez-leur des lampes à plus forte puissance, fonctionnant sur secteur.
- **Récupérez du courrier, auprès de vos proches ou (mieux) d'une entreprise** : c'est ainsi qu'ont commencé la plupart des collectionneurs, en passant inlassablement des piles d'enveloppes à la lampe U.V. ... et en faisant régulièrement de belles découvertes !
- **Achetez et échangez avec prudence** : dès qu'il s'agit de timbres rares, préférez les timbres avec signature et (si possible) certificat d'un expert reconnu ou faites-les expertiser aussitôt après achat !

A suivre dans le prochain numéro : le palmarès des timbres « sans Pho » les plus rares et des conseils pour détecter les timbres faux et truqués !

Ont contribué à cet article :

- Christian Calves, expert, spécialiste des timbres sans bandes phosphorescentes (www.timbres-experts.com)
- Olivier Gervais, collectionneur et contributeur du catalogue Maury, auteur du site www.timbres-barres-phosphorescentes.fr
- Dominique Sellier, collectionneur et contributeur du catalogue Yvert et Tellier, auteur du site <http://lesansphosphore.blogspot.fr/>

Rédaction : Vincent Beghin,
www.timbres-experts.com

Toutes les photos sont issues des sites d'Olivier Gervais et de Dominique Sellier.